

Imagine - INFOS Jeunes
Club Montagne et Escalade de Pontault-Combault et Roissy-en-Brie
Saison 2023-2024

Bienvenue à votre enfant chez *Imagine*, nous sommes très heureux de vous accueillir.

Imagine est une association sportive loi 1901 gérée par des bénévoles. Elle s'est donnée pour objectifs de faire découvrir l'escalade et de faire acquérir à ses adhérents les apprentissages leur permettant de devenir autonome dans toutes les formes de pratique de l'escalade et de les faire progresser.

Imagine permet surtout de pratiquer l'escalade dans un cadre convivial. La convention signée avec Le Nautil permet aux adhérents d'*Imagine* un accès à la salle d'escalade sur certains créneaux. Pour une meilleure organisation, nous vous demandons de lire attentivement ces quelques consignes et de les respecter.

ADHESION :

L'adhésion à la « **pratique enfant loisirs** » ou « **pratique enfant compétition** » vous donne accès au Nautil sur le créneau hebdomadaire correspondant à la pratique choisie.

Attention : les cours ne sont pas maintenus pendant les vacances scolaires et les jours fériés. Des stages pourront être proposés pendant ces vacances.

L'adhésion à *Imagine* comprend la licence à la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade, l'assurance de base et un tee-shirt du club.

PARRAINAGE :

Tout adhérent de la saison précédente qui permettrait l'adhésion d'un nouvel adhérent adulte aura le choix de se voir offrir par l'association :

- un bon d'achat Au Vieux Campeur d'un montant de 20€ (valable 1 an).
- 2 entrées à l'espace « escalade » du Nautil (valables 1 an).

ACCES À LA MEZZANINE DU NAUTIL

Vous ne pouvez accéder à la mezzanine pour voir votre enfant grimper que 5 fois sur la saison : au cours précédent les vacances scolaires. Il vous suffira de demander aux hôtesse d'accueil de vous ouvrir le portillon en donnant le nom de votre enfant.

Nous demandons également aux parents de respecter les horaires de fin de cours.

Imagine n'est plus responsable de votre enfant, dès qu'il a passé le portillon de sortie.

Merci d'être à l'heure pour l'accueillir ou de lui donner des consignes claires et précises, s'il doit vous attendre.



ACCES À L'ESPACE ESCALADE DU NAUTIL :

Pour accéder à l'espace escalade, les enfants doivent être en possession d'une carte d'accès. Celle-ci lui sera remise lors de son premier cours.

En cas d'oubli, vous devez demander à l'hôtesse l'ouverture du portillon en donnant le nom de votre enfant.

En cas de perte, le renouvellement est à la charge de l'adhérent (5€).

EQUIPEMENT :

Le matériel suivant est fourni par le club :

- Un baudrier,
- Un descendeur,
- Un mousqueton à vis.

Le matériel suivant est à fournir par l'adhérent:

- Des chaussons d'escalade
- Une tenue de sport
- De l'eau

Cet équipement est disponible dans les magasins de sports.

Les cordes sont fournies par le Nautil.

Des bons d'achat à tarif réduit Au Vieux Campeur sont à vendre sur le site de la Fédération : www.ffme.fr

Des vestiaires collectifs sont disponibles pour permettre à vos enfants de se changer.

Il est fortement conseillé de déposer les affaires personnelles de votre enfant au vestiaire. Des casiers sont disponibles avec une pièce de 0,50 euros. Si votre enfant ne prend pas de casier, ne laissez pas d'objet de valeur dans son sac.

COURS:

Tous les cours loisirs et compétition commenceront **la semaine du 11 septembre 2023.**

Tous les cours de vos enfants sont dispensés par un entraîneur diplômé d'un Brevet d'État.

Nous vous demandons d'être à l'heure afin que le cours puisse se dérouler dans les meilleures conditions. En cas d'absence, merci d'en avvertir le club par le biais de la boîte mail : contact@imagine-escalade.fr

Votre enfant doit posséder sa licence pour pouvoir grimper.

Si votre enfant a 18 ans dans la saison, il vous faudra fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique. S'il veut faire des compétitions, il devra comporter la mention « pratique en compétition ».

COMPETITIONS :

L'ensemble des compétitions accessibles (également aux enfants inscrits en activité loisirs) sera communiqué par mail ou via la messagerie Whatsapp mise en place en début de saison.

Des propositions de compétition seront également faites pour les enfants des cours « loisirs ».

SORTIES:

Lorsque nous organisons des sorties à l'extérieur, sites naturels (bloc ou falaise), salles indoor ou compétitions, l'accompagnement des parents est **indispensable**. L'ensemble des sorties proposées vous sera communiqué par mail et sera consultable sur le site internet du club : www.imagine-escalade.fr.

Pour les sorties en falaises, le matériel de sécurité est prêté par le club (un chèque de caution sera demandé) : corde, dégaines, casques, etc. Une organisation de co-voiturage peut être faite entre parents si certains ne sont pas disponibles pour emmener leurs enfants.

AVANTAGES LICENCIES FFME

En adhérant à l'association *Imagine* affiliée à la Fédération Française Montagne et escalade, vous bénéficiez d'un certain nombre d'avantages, notamment:

- des tarifs réduits pour vos achats Au *Vieux Campeur*,
- des tarifs réduits dans certaines salles d'escalade d'Ile-de-France, notamment *le Nautil* pour grimper pendant les vacances scolaires.

Plus d'infos sur : <https://boutique.ffme.fr/17-escalade>

INFORMATIONS :

Les membres du bureau sont à votre disposition pour tous renseignements concernant nos activités et la vie du club. N'hésitez pas à les contacter :

- par mail à contact@imagine-escalade.fr,
- sur www.imagine-escalade.fr, consultez le site régulièrement pour les informations
- ou encore en venant nous rencontrer lors des séances adultes du lundi à partir de 20h15, le vendredi soir à partir de 19h00 et le samedi de 10h à 13h.

Nous souhaitons une bonne année de grimpe à votre enfant et la découverte de notre passion.

Sportivement,
Le Bureau